

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL RAVEAU

Le pouvoir d'achat de l'argent et le pouvoir d'achat de la Livre tournois en Poitou, du règne de Louis XI à celui de Louis XIII

Journal de la société statistique de Paris, tome 65 (1924), p. 392-394

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1924__65__392_0

© Société de statistique de Paris, 1924, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

VARIÉTÉ

Le Pouvoir d'Achat de l'Argent et le Pouvoir d'Achat de la Livre tournois en Poitou, du règne de Louis XI à celui de Louis XIII (Publié dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4^e trimestre 1922).

Celui qui étudie le xvi^e siècle au point de vue économique, ne peut manquer d'être immédiatement frappé par la hausse formidable et continue de toutes les denrées dans le cours de ces cent années : le froment, qui se vendait 16 sous l'hectolitre au marché de Poitiers au temps de Louis XII, valait 3 livres sous Charles IX et près de 6 livres vers le milieu du règne d'Henri IV. Les bestiaux, tout en subissant une hausse un peu moins accentuée, n'en avaient pas moins suivi le mouvement, le prix d'une paire de bœufs s'était élevé de 15 livres sous Louis XII, à 40 et 50 livres vers le milieu du règne d'Henri II, pour atteindre 90 et 100 livres à la fin du siècle; le loyer d'une maison bourgeoise, maison de magistrat, de notaire ou de procureur, qui ne dépassait pas à Poitiers 25 à 30 livres en 1550, était arrivé à 100 livres moins de cinquante ans après, et le tout à l'avenant. La principale cause d'un semblable mouvement il faut la voir, ce n'est pas douteux, dans l'abondance de métaux précieux que rendaient de jour en jour plus considérable les envois que ne cessait de nous faire le Nouveau-Monde depuis les dernières années du siècle précédent, mais on trouvait aussi, croyons-nous, une autre raison dans l'agiotage sur les monnaies, monnaies de France et monnaies étrangères circulant en France, auquel se livraient, depuis le début du règne de Charles IX surtout, les financiers, les marchands, en un mot tous ceux qui avaient un maniement plus ou moins considérable de fonds. Pour toutes ces raisons, il est presque aussi difficile de connaître la valeur de l'argent et de suivre le pouvoir d'achat de la livre dans le cours de ce xvi^e siècle qu'aux temps de Philippe le Bel ou du roi Jean. Et cependant l'étude économique d'une époque qui ne permet pas d'établir une comparaison entre les prix de cette époque et ceux de nos jours, nous apparaît comme une œuvre stérile. Le but de ce travail est donc de faciliter la lecture d'une étude sur le xvi^e siècle.

La majeure partie des documents a été puisée dans les minutes de notaire du temps qui ont été très longuement explorées et l'étude qui en a été faite, pour modeste qu'elle soit, semble plus exacte que ce qui a été donné jusqu'à ce jour pour le Poitou.

*Exposé de l'étude sur le pouvoir d'achat de l'argent et le pouvoir d'achat de la livre
Tournois en Poitou au xvi^e siècle*

Cette étude s'étend du règne de Louis XI à celui de Louis XIII. On a réuni tout d'abord, pour ce laps de temps, dans un premier tableau, les variations de la *valeur intrinsèque de la livre* (tirée du cours combiné de l'or et de celui de l'argent) et le cours des trois principales monnaies de France alors en circulation : l'*écu d'or au soleil*, le *franc d'argent* et le *Teston*, le tout pris dans l'ouvrage de Natalès de Wailly.

Pour arriver ensuite à établir le *pouvoir d'achat de la livre*, on prend comme base de calculs, huit séries de denrées : a) *le froment*; b) *les bestiaux*; c) *les loyers*; d) *les salaires*; e) *le vin*; f) *les denrées alimentaires, volailles, etc.*; g) *le bois de chauffage*; h) *les denrées et indications diverses*. Puis on divise les 180 années qui

se sont écoulées entre le début du règne de Louis XI et l'année 1640 en dix périodes. Il eût fallu faire concorder chacune de ces périodes avec les différents règnes qui se sont présentés dans le cours de ces 180 années, mais on s'est aperçu bien vite qu'ainsi elles ne coïncidaient en rien avec les variations de la valeur de la livre et que le travail ne donnait pas l'image exacte des mouvements économiques successifs qui se sont produits dans ce long espace de temps. On a donc dû renoncer au projet primitif et fixer la durée de chacune de ces périodes d'après les variations mêmes de la valeur intrinsèque de la livre et d'après les indications qui étaient fournies par des observations personnelles. Il en résulte une très grande irrégularité dans leur durée : l'une d'elles atteint 40 années, tandis qu'une autre, de 1599 à 1602, n'en comporte que 4. C'est qu'il s'est produit dans le cours de ces quatre années des phénomènes, probablement tout à la fois économiques et politiques, qui ont subitement mis fin à l'avalissement ininterrompu du pouvoir d'achat de l'argent et de la livre, qui se manifestait d'une façon continue depuis plus de quatre-vingts ans. Le tableau ci-dessous fournit la durée de chacune des périodes successives.

1 ^{re} Période.....	12 ans	1461 à 1472	6 ^e Période.....	14 ans	1576 à 1589
2 ^e —	14 ans	1473 à 1486	7 ^e —	9 ans	1590 à 1598
3 ^e —	29 ans	1487 à 1514	8 ^e —	4 ans	1599 à 1602
4 ^e —	40 ans	1515 à 1554	9 ^e —	27 ans	1603 à 1629
5 ^e —	21 ans	1555 à 1575	10 ^e —	11 ans	1630 à 1640

C'est en comparant pendant chacune de ces dix périodes, les prix pratiqués pour toutes les denrées entrant dans les huit séries désignées ci-dessus, avec les prix pratiqués de nos jours pour ces mêmes denrées, que l'on obtient le pouvoir d'achat de la livre pour chacune de ces dix périodes. Mais, comme de ces denrées, les unes étaient alors relativement chères et les autres relativement à bon marché, comparativement avec les cours pratiqués de nos jours (cours d'avant 1914), il s'ensuit qu'elles donnent chacune un pouvoir d'achat différent, de l'ensemble desquels il convient de déduire une moyenne pour permettre de fixer exactement le pouvoir d'achat de la période. C'est ce que fait ressortir le tableau ci-dessous.

N ^o	Périodes	Pouvoir d'achat																	
		tiré du froment		tiré des bestiaux		tiré des loyers		tiré des salaires		tiré du vin		tiré des denrées alimentaires		tiré du bois de chauffage		tiré des renseignements divers		de la livre pendant la période	
		fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
1.	1461 à 1472.....	50,24	84,33	»	»	44,97	93,42	56,08	»	»	41,84	61,80	»	»	»	»	»	»	»
2.	1473 à 1486.....	28,15	80,06	72,28	46,37	»	»	57,22	»	»	48,19	55,40	»	»	»	»	»	»	»
3.	1487 à 1514.....	25,87	71,12	»	»	51,01	»	»	83,79	»	»	57,95	»	»	»	»	»	»	»
4.	1515 à 1554.....	16,71	46,52	52,57	38,32	33,35	32,22	47,76	38,48	38,25	»	»	»	»	»	»	»	»	»
5.	1555 à 1575.....	5,85	26,64	39,64	»	»	17,31	21,90	26,50	25,15	23,30	»	»	»	»	»	»	»	»
6.	1576 à 1589.....	5,63	16,60	16,38	20,96	9,94	24	»	12,99	26,10	16,65	»	»	»	»	»	»	»	»
7.	1590 à 1598.....	3,52	13,06	13,93	»	»	7,55	»	11,19	»	9,85	»	»	»	»	»	»	»	»
8.	1599 à 1602.....	7,10	15,32	14,26	»	»	13,87	»	»	»	12,65	»	»	»	»	»	»	»	»
9.	1603 à 1629.....	4,66	12,23	12,59	16,01	11,26	12,63	»	»	11,70	11,60	»	»	»	»	»	»	»	»
10.	1630 à 1640.....	5,02	»	»	»	15,82	»	»	11,35	»	11,50	»	»	»	»	»	»	»	»

En suivant ces colonnes, on voit qu'à part le froment et les bestiaux, les autres denrées ont d'assez nombreuses défaillances, les renseignements ayant fait défaut pour quelques périodes; néanmoins, si, dans ce tableau, on ne prend que le xvi^e siècle exclusivement, on s'aperçoit que le vin et les loyers fournissent, comme le froment et les bestiaux, des renseignements presque complets pour toutes les périodes et qu'on arrive à réunir ainsi, pour l'époque qui fait l'objet spécial de cette étude, des données très suffisantes pour établir un travail sérieux et cela d'autant plus que l'on ne vise pas à obtenir des précisions mathématiques, mais uniquement des indications suffisantes pour permettre de suivre facilement une étude économique sur le xvi^e siècle.

En rapprochant maintenant le pouvoir d'achat de la livre, que nous venons de

fixer, de la *valeur intrinsèque* de cette même livre, on obtiendra le pouvoir de l'argent : c'est là ce que va fournir un troisième tableau.

Numéro des périodes	Périodes	Le pair ou valeur intrinsèque de la livre	Pouvoir d'achat	
			de l'argent	ou valeur relative de la livre
		fr. c.	fr. c.	fr. c.
1.	1461 à 1472.....	6,953	8,890	61,80
2.	1473 à 1486.....	6,332	8,750	55,40
3.	1487 à 1514.....	5,482	10,570	57,95
4.	1515 à 1554.....	4,556	8,392	38,25
5.	1555 à 1575.....	3,575	6,516	23,30
6.	1576 à 1589.....	3,147	5,290	16,65
7.	1590 à 1598.....	3,146	3,130	9,85
8.	1599 à 1602.....	3,146	4,020	12,65
9.	1603 à 1629.....	2,806	4,128	11,60
10.	1630 à 1640.....	2,350	4,895	11,50

Connaissant, en effet, d'un côté le pair ou valeur intrinsèque de la livre et de l'autre son pouvoir d'achat, le pouvoir de l'argent se dégage facilement car il n'est autre que le coefficient qui portera la valeur intrinsèque de cette livre au chiffre de son pouvoir d'achat. L'examen de ce troisième tableau démontre en plus que la valeur intrinsèque de la livre, qui est allée constamment en diminuant (sauf pendant les vingt-cinq ans où est restée en vigueur l'ordonnance de novembre 1577, qui imposait le compte par écu au lieu du compte par livre et qui interdisait dans le royaume la circulation des monnaies étrangères), accuse comme résultat final une perte de 60 % sur sa valeur au début. Mais le pouvoir d'achat de la livre, que l'on prend à 61 fr. 80 à l'avènement de Louis XI, pour le laisser à 11 fr. 50 à la veille de la mort de Louis XIII, a perdu 81 % dans ce même laps de temps. La courbe de cette dernière baisse, assez continue dans son ensemble, accuse néanmoins deux irrégularités intéressantes : entre 1487 et 1514, par suite de la bonne administration de Louis XII, le pouvoir d'achat de la livre se relève légèrement, passant de 55 fr. 40 à 57 fr. 95; de 1590 à 1598, la crise de la Ligue, très aiguë en Poitou à cette date, l'abaisse au contraire violemment de 16 fr. 65 à 9 fr. 85 et la perte atteint un instant 84 % par rapport au chiffre de 1461. Revenu à 12 fr. 65 dans la période suivante, il finit à 11 fr. 50.

Quant au pouvoir de l'argent, si l'on part de la période 1487-1514, où il atteint le chiffre de 10 fr. 570, le plus élevé que nous ayons rencontré, et si nous nous arrêtons à la période 1590-1598, où il est tombé à 3 fr. 130, c'est-à-dire si on le considère pendant le xvi^e siècle et sans sortir du xvi^e siècle, on voit qu'il s'est affaibli de 70 %. Mais il commence dès la période suivante (1599-1602) le mouvement ascensionnel qu'il poursuivra ensuite pendant le cours du xvii^e siècle, où l'on constate une diminution constante de la valeur intrinsèque de la livre, tandis que son pouvoir d'achat demeure à peu près stationnaire.

Tel est le résumé succinct d'une étude qui n'est en somme qu'une ébauche susceptible d'être complétée.

En terminant on doit faire observer que ces calculs exacts pour le Poitou, ne le seraient probablement plus si on les appliquait à la plupart des autres provinces, et même à deux provinces très voisines, la Touraine et l'Anjou, où les prix de toutes les denrées ont toujours été supérieurs à ceux du Poitou et, par suite, le pouvoir d'achat de la livre moins élevé.

Paul RAVEAU.

Le Gérant : J. COMBE.
